

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 Décembre 2011

Suite aux opérations de bornage réalisées sur la propriété de Mr. Cosandier Alain riverain du Chemin rural n°10 dit de la Magne au Sappey (lieu-dit « Chez Boget ») , ce dernier cède à la commune 51m² afin de régulariser l'emprise foncière du chemin. Le conseil accepte cette cession à titre gratuit dont la valeur est fixée forfaitairement à 30 € et dont les frais notariés seront à la charge de la commune.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les plans définitifs du bâtiment ossature bois (foyer) dont le permis de construire sera déposé très prochainement.

Monsieur le Maire donne lecture de la Charte du Plateau des Bornes qui sera présentée, aux 12 communes concernées par ce projet, pour approbation le 16/12/2011 à la mairie d'Evires.

Suite à la présentation de l'avant-projet, le 4 Avril dernier, concernant l'aménagement aux abords de l'école primaire et de l'église, le cabinet Profils Etudes en coordination avec le Syane a représenté un nouveau projet conformément aux avis techniques des services du Conseil Général en créant un « terre-plein central » à l'entrée du village et non un plateau ralentisseur. Nouveau coût estimatif de ces travaux : 322 765 € H.T. Début des travaux prévu le 12 Mars 2012.

Pour information : l'ancien abri « du Souget », qui a été rénové, sera installé sur le parking du cimetière entre le skate-park et le terrain de sport avec une mise en place de cages de hand-ball et basket.

Lors du concours 2011 des villes & villages fleuris de Haute-Savoie, un Prix spécial a été décerné à la commune d'Arbusigny pour la valorisation du plateau des Bornes.

Pour information : un plan des rues, présenté à l'assemblée, est en cours d'élaboration, il sera distribué avec le prochain Arbu Info.

Mr. Humbert, conseiller municipal, a fait le point sur le dossier «Transport scolaire ».